



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



MISSION
NATURE



Présentation des lauréats 2026

Sommaire

À propos
de Mission
Nature
p.3

Les 64
projets
2023/2024/2025
p.4

Mission
Nature
Saison 4
p.6

Les 28
projets
2026
p.7

Préservation des estives du Bourbonnais	p. 9
Protection durable du domaine du Bombartier	p. 10
Reconquête des coteaux secs du Dauphiné	p. 11
Régénération des landes de Trébédan	p. 12
Restauration des récifs d'huîtres plates en rade de Brest	p. 13
Réouverture des vallées tourbeuses d'Altenwasen-Forlet	p. 14
Restauration des pelouses calcaires de Lorraine	p. 15
Renaissance de la forêt tropicale du Parc national de la Guadeloupe	p. 16
Renforcement de la biodiversité agricole à Bacchus	p. 17
Renaturation des dunes du Mont Saint-Frieux	p. 18
Sauvegarde des derniers milieux ouverts de la forêt de Sénart	p. 19
Régénération agroforestière des Hauts de l'Ouest	p. 20
Renaissance de la forêt de nuages du Nez de Bœuf	p. 21
Reconquête des prairies humides du Perche	p. 22
Préservation du lit majeur du Ciron	p. 23
Renaissance des marais de la Pointe de Grave	p. 24
Renaturation des zones humides du Bramerit	p. 25
Sauvegarde des dunes grises atlantiques	p. 26
Renaturation de l'ancienne carrière de Lucila	p. 27
Restauration des forêts littorales et terrestres néo-calédoniennes	p. 28
Préservation de la biodiversité du Gers par la mise en place d'obligations réelles environnementales	p. 29
Renaissance des marais de l'Erdre	p. 30
Renaturation des affluents de l'Hyrôme	p. 31
Adaptation au changement climatique des marais de Camargue orientale	p. 32
Restauration des herbiers de Posidonie à Porquerolles	p. 33
Sauvegarde de la propriété de Jansiac	p. 34
Protection des gîtes à chauves-souris des Calanques	p. 35
Renaissance de la zone humide de Round de Pond	p. 36

À propos de

MISSION NATURE

64 projets ont été soutenus sur l'ensemble du territoire entre 2023 et 2025

Pour plus de 21 millions d'euros

Contribuer à la protection de la biodiversité près de chez soi de façon ludique, c'est tout l'enjeu de « Mission Nature » !

Ce dispositif, lancé en 2023 par FDJ UNITED, en partenariat avec l'Office français de la biodiversité (OFB), permet de récolter des fonds directement versés à l'établissement public pour financer des projets de restauration du vivant.

Chaque projet retenu a un impact visible, durable et mesurable sur les écosystèmes et les espèces. Il vise à connecter les citoyens aux enjeux de biodiversité par son exemplarité et par sa capacité à renforcer la biodiversité de proximité.

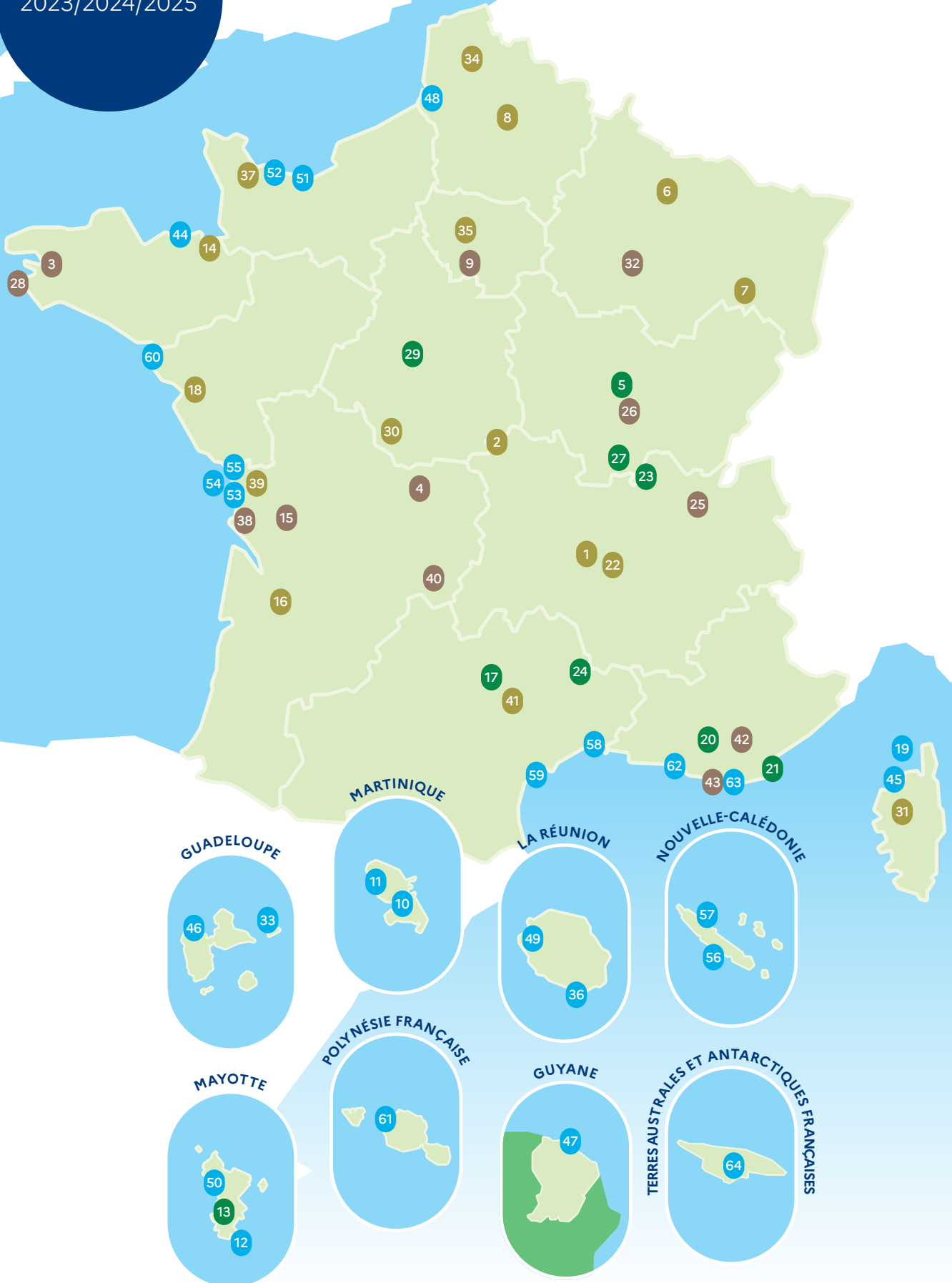
Retour du Gypaète barbu et de l'Effraie des clochers, restauration des Pozzis du Renosu et des lagons de Tahiti, sauvegarde de la Tortue d'Hermann et du Lézard ocellé, restauration de zones humides en Brenne et au Mont Saint-Michel, conservation du Gecko vert de Manapany et de l'Iguane des petites Antilles... autant de symboles de la restauration de la biodiversité qui ont été financés grâce à l'opération Mission Nature.

Fort du succès de ces trois premières éditions, le dispositif est prolongé pour deux années supplémentaires en 2026 et 2027, afin d'amplifier la mobilisation citoyenne et le soutien concret aux projets de restauration de la biodiversité sur l'ensemble des territoires.



Les 64 projets

2023/2024/2025





Prairie



Forêt



Zone humide



Océan et littoral

2023

- 1 Restauration écologique sur le site de l'écozone du Forez
- 2 Inventaires et restauration de milieux humides
- 3 Reconquête de la nature dans les Monts d'Arrée
- 4 Renaissance du bocage du sud de l'Indre
- 5 **Forêts, marais et prairies pour reconquérir la biodiversité**
- 6 Restauration de pelouses calcaires en forêt de Verdun
- 7 Restauration des tourbières des Vosges
- 8 Restauration des tourbières des méandres de la Haute-Somme
- 9 Transformation d'un espace vert de façon écologique
- 10 **Sauvegarde de la mangrove du Lamentin**
- 11 **Sauvegarde des tortues marines du Carbet**
- 12 **Reconquête forestière du littoral de Saziley**
- 13 **Sauvegarde de l'arrière-mangrove de la Baie de Bouéni**
- 14 **Sauvegarde des zones humides du Mont Saint-Michel**
- 15 Reconquête de la biodiversité des plaines céréalières
- 16 Restauration écologique et renaturation du site de Reyraud sur la rivière Dronne
- 17 **Retour du plus grand rapace d'Europe**
- 18 **Reconquête des haies et mares**
- 19 **Restauration de l'herbier de Posidonie**
- 20 **Sauvegarde de gîtes de chauves-souris dans les gorges de la Siagne**
- 21 **Sauvegarde des populations de tortues d'Hermann**

2024

- 22 **Agri'Mares : créer et restaurer des mares agricoles**
- 23 **Réhabilitation d'une peupleraie à Béréziat**
- 24 **Réintroduction du Pin de Salzmann**
- 25 **Stratégie de lutte contre les plantes exotiques envahissantes dans le Genevois**
- 26 **L'éco-pastoralisme pour la restauration et la préservation des pelouses sèches**
- 27 **Mise en place d'une zone de préservation forte dans une forêt communautaire**
- 28 **Restauration de landes sur la réserve associative du cap Sizun**
- 29 **Restauration des mares forestières sur le Domaine de Chambord**
- 30 **Restauration des zones humides de la Brenne**
- 31 **Gestion de la fréquentation pour restaurer les Pozzi du Renosu**
- 32 **Une chouette, un village**
- 33 **Restauration de l'habitat de l'Iguane des petites Antilles**
- 34 **Renaturation du marais audomarois**
- 35 **Restauration de mares**

36 Conservation du Gecko vert de Manapany

- 37 **Reconversion de la Tourbière de Sèves**
- 38 **Création d'un serpenduc**
- 39 **Restauration des marais de Rochefort**
- 40 **Restauration des continuités écologiques d'un site intercommunal**
- 41 **Restauration du réseau de mares du Causse du Larzac**
- 42 **Restauration du site de Courchon**
- 43 **Renaturation du site de la Pointe Esterel sur la Presqu'île de Giens**

2025

- 44 **Restauration écologique des herbiers de zostères de l'archipel des Ebihens**
- 45 **Élimination des espèces végétales exotiques envahissantes dans le delta du Fango**
- 46 **Restauration écologique de l'embouchure de la rivière Nogent**
- 47 **Restauration du site naturel protégé des Salines de Montjoly**
- 48 **Rétablissement des roselières du Hâble d'Ault**
- 49 **Restauration d'habitats de savane des falaises littorales du Cap La Houssaye**
- 50 **Restauration des arrières-mangroves de Soulou, Dzoumogné et la Baie de Bouéni**
- 51 **Restauration de pelouses calcicoles littorales dans le Calvados**
- 52 **Restauration écologique des dunes de la plage du débarquement d'Omaha beach**
- 53 **Désimperméabilisation et dépollution du marais littoral de la Garenne**
- 54 **Préservation de la dernière population insulaire de Léopard ocellé**
- 55 **Résilience des écosystèmes littoraux de la réserve naturelle de la baie et du marais d'Yves**
- 56 **Préservation des ripisylves de la Néra au bénéfice des récifs coralliens**
- 57 **Régénération et pérennisation des mangroves protégeant les lagons calédoniens**
- 58 **Reconquête de l'écosystème littoral de la Capelude à l'Espiguette**
- 59 **Restauration et préservation de l'écosystème dunaire de la Tamarissière**
- 60 **Protection et restauration de sites naturels littoraux des Pays de la Loire**
- 61 **Restauration des écosystèmes littoraux de Tahiti**
- 62 **Préservation du corail et des petits fonds marins du Parc national des Calanques**
- 63 **Restauration du littoral en faveur de la Tortue caouanne**
- 64 **Restauration des habitats lagunaires et de la flore de l'île de Juan de Nova**

MISSION NATURE

Saison 4

Pour la quatrième édition de Mission Nature, 28 nouveaux projets de restauration de la biodiversité ont été sélectionnés. Répartis aux quatre coins de la France, dans l'Hexagone comme en Outre-mer, ces lauréats témoignent de la diversité des enjeux écologiques du territoire : restauration de cours d'eau et de zones humides, renaturation de forêts littorales, protection de mares et de prairies agropastorales, ou encore préservation d'espèces menacées comme les chauves-souris ou le Vison d'Europe.

Ces projets ont été choisis grâce à un appel à projets ouvert du 11 mars au 7 mai 2026. Au total, 128 dossiers ont été déposés, un record pour ce dispositif, qui traduit l'intérêt croissant des acteurs de terrain pour la mise en place d'actions concrètes en faveur de la biodiversité.

Les 28 projets 2026 seront financés grâce à des tirages spéciaux du loto qui ont été organisés à l'occasion de la Fête de la Nature, les 18, 20, 23 et 25 mai. Ces tirages ont permis de récolter plus de 9 millions d'euros, qui viendront soutenir les actions de restauration lauréates.



Avec cette nouvelle édition, Mission Nature poursuit son ambition : transformer l'engagement du grand public en moyens concrets pour préserver et restaurer la biodiversité, partout en France.

Les 28 projets

2026

- Prairie
- Forêt
- Zone humide
- Océan et littoral



GADELOUPE

Renforcement de la biodiversité agricole à Bacchus (9)

Renaissance de la forêt tropicale du Parc national de la Guadeloupe (8)

NOUVELLE-CALÉDONIE

Restauration des forêts littorales et terrestres néo-calédoniennes (20)

Renaturation de l'ancienne carrière de Lucila (19)

LA RÉUNION

Régénération agroforestière des Hauts de l'Ouest (12)

Renaissance de la forêt de nuages du Nez de Bœuf (13)

SAINT-MARTIN

Renaissance de la zone humide de Round de Pond (28)

A photograph of a forest landscape. In the foreground, there is a pond surrounded by tall, green grasses. The water in the pond reflects the surrounding trees and sky. The background is filled with a dense forest of tall, thin trees with green foliage. The overall scene is bright and natural.

Les projets 2026

LOCALISATION
Auvergne-Rhône-Alpes

MONTANT DU PROJET
310 898 €

SUBVENTION PRÉVISIONNELLE
233 080 €

Préservation des estives du Bourbonnais

PROJET PORTÉ PAR
Conservatoire d'espaces naturels de l'Allier

Dans l'Allier, les communes de Saint-Nicolas-des-Biefs et du Mayet-de-Montagne sont constituées d'un ensemble de parcelles privées et communales qui sont fragilisées par la déprise agricole et l'envahissement par la Fougère aigle. Pourtant, elles abritent une biodiversité remarquable : Botryche lunaire (*Botrychium lunaria*), Orchis grenouille (*Dactylorhiza viridis*) ou Damier de la succise (*Euphydryas aurinia*).

Le projet porté par le Conservatoire d'espaces naturels Allier, aux côtés du Syndicat Mixte des Monts de la Madeleine et des communes concernées, a pour ambition de sécuriser durablement l'emprise foncière via des acquisitions ou la mise en place de baux emphytéotiques et d'obligations réelles environnementales, de restaurer 4,4 hectares de prairies et d'y réinstaller une activité agricole durable.

Pour pérenniser ces actions, des animations auprès du grand public et l'installation de panneaux d'informations sont également prévues.

« Notre projet illustre notre engagement pour la préservation durable du patrimoine naturel de la Montagne Bourbonnaise. S'appuyant sur la sécurisation foncière des parcelles, il vise la libre évolution de milieux tourbeux et la restauration de prairies maigres, aujourd'hui menacés par la déprise. Il prévoit le retour d'un entretien agricole extensif adapté, garantissant la pérennité des actions et la valorisation des paysages du territoire. »



Christiane Louveton
Présidente du
Conservatoire
d'espaces
naturels de
l'Allier



Prairie envahie de Fougères
Crédit photo :
CEN Allier

LOCALISATION
Auvergne-Rhône-Alpes

MONTANT DU PROJET
649 468 €

SUBVENTION PRÉVISIONNELLE
519 574 €

Protection durable du domaine du Bombartier

PROJET PORTÉ PAR
Conservatoire d'espaces naturels Auvergne

Niché au cœur des Combrailles, le domaine du Bombartier offre une mosaïque de paysages remarquables : zones humides, prairies anciennes, bocage et forêts matures. Face à une pression agricole et forestière croissante, le Conservatoire d'espaces naturels Auvergne porte un projet ambitieux de restauration écologique durable de ce territoire, au bénéfice notamment des espèces menacées qui y trouvent refuge, comme les Pies grièches et le Triton crêté. Ce projet repose sur trois piliers : réduire les menaces pesant sur les milieux naturels, restaurer les habitats et leurs fonctions écologiques, et garantir sur le long terme une gestion à la fois écologique et agricole du site. Concrètement, cela se traduira par la restauration des prairies et du bocage, la réalisation de travaux hydrologiques, ainsi qu'un accompagnement des pratiques agricoles vers plus de durabilité. En tant que partenaire, la Fondation Espaces Naturels de France garantira que le foncier ne puisse être cédé ou vendu et ainsi, sécurisera la pérennité de cette démarche.



**Éliane
Auberger**
Présidente du
Conservatoire
d'espaces
naturels
Auvergne

« Au Bombartier, nous agissons là où agriculture et biodiversité se rejoignent dans un cadre gagnant-gagnant : préservation et restauration d'une nature menacée composée de prairies naturelles, de forêts anciennes et d'un bocage vivant tout en maintenant une activité agricole viable. Nous défendons une conviction forte : l'agriculture extensive est une alliée indispensable pour restaurer durablement la biodiversité, en redonnant leur place aux dynamiques naturelles. »



3

Bacchante Lopinga achine - Crédit photo : Grenoble Alpes Métropole

LOCALISATION
Auvergne-Rhône-Alpes

MONTANT DU PROJET
108 045 €

SUBVENTION PRÉVISIONNELLE
66 400 €

Reconquête des coteaux secs du Dauphiné

PROJET PORTÉ PAR
Grenoble Alpes Métropole

Entre plaines et montagnes, la métropole de Grenoble se distingue par son cadre naturel unique, entouré par les massifs de la Chartreuse, du Vercors et de Belledonne.

Le projet de Grenoble Alpes Métropole vise à restaurer les prairies sèches sur deux espaces naturels emblématiques du territoire : la Tour Sans Venin, vestige médiéval perché à 666 mètres d'altitude sur les contreforts du Vercors et le Rocher du Cornillon, en Chartreuse, où s'élevait autrefois un château.

Ces prairies sèches, écosystèmes à la fois fragiles et précieux pour la biodiversité, sont aujourd'hui menacées par l'embroussaillage et la fermeture progressive des milieux. Leur restauration répond à plusieurs enjeux essentiels : la préservation d'espèces patrimoniales protégées ou menacées, le maintien de corridors écologiques entre milieux ouverts, et la lutte contre les risques d'incendie.

Pour répondre à ces enjeux, le projet articule plusieurs actions : un diagnostic écologique accompagné d'une cartographie des habitats, des chantiers participatifs

de débroussaillage et de petit bûcheronnage, la gestion et le traitement des espèces invasives, ainsi qu'un suivi écologique dans la durée.

« Grenoble Alpes Métropole agit pour restaurer ses prairies sèches et un patrimoine naturel aujourd'hui menacé. La réouverture de ces milieux permettra de préserver une biodiversité remarquable, de renforcer les continuités écologiques et la résilience du territoire face au changement climatique, tout en favorisant le retour de pratiques pastorales qui contribueront à l'entretien durable de ces espaces. »



Tour sans venin
Crédit photo : Grenoble Alpes Métropole



Guillaume Lissy

Président de Grenoble Alpes Métropole



4

Lande atlantique humide de Trébédan - Crédit photo : F. Loouehann

-  LOCALISATION
Bretagne
-  MONTANT DU PROJET
71 497 €
-  SUBVENTION PRÉVISIONNELLE
57 197 €

Régénération des landes de Trébédan

PROJET PORTÉ PAR
**Bretagne Vivante SEPNEB Conservatoire
 d'espaces naturels Bretagne**

Les landes humides de la réserve associative des Grandes Landes de Trébédan sont des milieux rares et emblématiques de la Bretagne, qui offrent un refuge à de nombreuses espèces protégées et menacées. Depuis plusieurs années, l'alimentation en eau de surface par ruissellement de ces landes humides y est fortement perturbé et entraîne la disparition progressive des milieux humides et des espèces qui en dépendent.

Le projet mis en oeuvre par Bretagne Vivante SEPNEB Conservatoire d'espaces naturels Bretagne, gestionnaire du site, est basé sur l'utilisation de solutions fondées sur la nature afin de restaurer l'alimentation en eau du territoire, en privilégiant des mécanismes naturels de rétention et d'infiltration. L'objectif est de rétablir des conditions hydriques favorables au bon fonctionnement des landes humides, tout en bénéficiant, à long terme, à la quantité et à la qualité de l'eau sur l'ensemble du site.



Grassette du Portugal
 Crédit photo :
 C. Demay



**Philippe
 Clech**
 Directeur
 de Bretagne
 Vivante SEPNEB
 Conservatoire
 d'espaces
 naturels Bretagne

« Ce projet de restauration des landes humides de la Réserve associative des Grandes Landes de Trébédan incarne notre engagement concret pour la biodiversité bretonne. En redonnant vie à ce site, nous préservons des habitats essentiels, renforçons la résilience des écosystèmes et transmettons un patrimoine naturel vivant aux générations futures. »

-  LOCALISATION
Bretagne
-  MONTANT DU PROJET
810 732 €
-  SUBVENTION PRÉVISIONNELLE
539 598 €

Restauration des récifs d'huîtres plates en rade de Brest

PROJET PORTÉ PAR
Comité régional de la conchyliculture Bretagne-Nord

La rade de Brest présente des paysages sous-marins variés, historiquement occupés par des bancs d'huîtres plates (*Ostrea edulis*), mais aujourd'hui fortement dégradés. L'huître est une espèce fondamentale pour ce milieu : elle structure les habitats benthiques, soutient la biodiversité et contribue à l'amélioration de la qualité de l'eau par ses capacités de filtration.

Grâce à ce projet pionnier en France, le Comité régional de la conchyliculture Bretagne-Nord prévoit de restaurer 1000 m² de récifs d'huîtres plates pour atteindre des densités écologiquement significatives et ainsi favoriser le retour de dynamiques naturelles de reproduction et de dispersion.

Ce projet s'articule en quatre phases : sélection et préparation des sites, production et déploiement de modules biosourcés et éco-conçus pour accueillir les naissains, ensemencement des naissains en milieu contrôlé et mise en place de suivis biologiques.

« Restaurer l'huître plate en rade de Brest, c'est recréer un habitat vivant capable de soutenir durablement la biodiversité marine. »



Huîtrière
Crédit photo : Comité régional de la conchyliculture Bretagne-Nord



Sylvain Cornée
Président du Comité régional de la conchyliculture Bretagne-Nord



6

Réouverture des vallées tourbeuses d'Altenwasen-Forlet

PROJET PORTÉ PAR
Parc naturel régional des Ballons des Vosges

- LOCALISATION
Grand Est
- MONTANT DU PROJET
184 180 €
- SUBVENTION PRÉVISIONNELLE
144 400 €

« Une opportunité unique pour restaurer un biotope prestigieux au coeur des Hautes Vosges. »

En Alsace, le site d'Altenwasen est un haut lieu de la biodiversité du Parc naturel régional des Ballons des Vosges mais aussi une véritable « carte postale » des Hautes Vosges de par son paysage grandiose : vallon tourbeux, cirques glaciaires, lac d'altitude... Suite à l'absence de fermiers après-guerre, une partie des zones les plus humides a été recolonisée par l'épicéa et forme aujourd'hui un peuplement quasi continu. Cette situation est défavorable à de nombreuses espèces dépendantes de milieux ouverts et ensoleillés comme les Odonates.

Le projet du Parc naturel régional des Ballons des Vosges entend restaurer les corridors écologiques dans le vallon tourbeux pour favoriser le déplacement des insectes patrimoniaux en coupant et en exportant les épicéas ayant colonisé la zone humide. En parallèle, des panneaux d'information et des barrières seront mis en place pour gérer la fréquentation future du site.



Épicéa sur tourbière
Crédit photo : F. Dupont / PNRBV



Laurent Seguin

Président du Parc naturel régional des Ballons des Vosges



7

Pelouse: Autigny-la-Tour - Crédit photo: H. Laugros

-  LOCALISATION
Grand Est
-  MONTANT DU PROJET
847 098 €
-  SUBVENTION PRÉVISIONNELLE
637 604 €

Restauration des pelouses calcaires de Lorraine

PROJET PORTÉ PAR
Conservatoire d'espaces naturels de Lorraine



Gentiane croisettes
Crédit photo : V. Lutz



Véronique Corsyn

Directrice du Conservatoire d'espaces naturels de Lorraine

« Résister là où tout peut encore être sauvé, s'adapter là où la nature reprendra le relais : une restauration pertinente pour des pelouses lorraines résilientes face aux changements environnementaux. »

Façonnées par des siècles d'agropastoralisme, les pelouses calcaires de Lorraine ont subi un déclin massif depuis les années 1950.

Le projet piloté par le Conservatoire d'espaces naturels de Lorraine a pour objectif de restaurer 46 hectares de pelouses calcaires, à cheval sur les départements de la Meuse, de la Meurthe-et-Moselle et des Vosges.

L'approche proposée dans ce projet de restauration innove par une stratégie hybride articulant « résistance » et « résilience ».

Concrètement, des actions de génie écologique seront menées dans les zones refuges pour stabiliser les habitats tandis qu'en périphérie, la reconnexion des zones favorisera la fonctionnalité écologique et l'adaptation du système aux changements environnementaux.



Parc national
de la Guadeloupe

8

Etilingria eliator - Crédit photo : Parc national de la Guadeloupe



LOCALISATION
Guadeloupe



MONTANT DU PROJET
535 577 €



SUBVENTION PRÉVISIONNELLE
408 059 €

Renaissance de la forêt tropicale du Parc national de la Guadeloupe

PROJET PORTÉ PAR
Parc national de la Guadeloupe

Véritable réservoir de biodiversité, le cœur forestier du Parc national de la Guadeloupe est particulièrement bien conservé. Toutefois, la forêt tropicale a été le théâtre d'anciennes activités de pépinière successives, ce qui a entraîné le développement d'espèces exotiques envahissantes qui limitent sa régénération naturelle.

Le projet du Parc national de la Guadeloupe vise à endiguer la colonisation des espèces exotiques envahissantes herbacées afin de restaurer durablement une végétation indigène fonctionnelle. Il comprend trois opérations principales de restauration écologique : la collecte d'espèces végétales indigènes, la production des plants en pépinière et la mise en œuvre d'actions de restauration sur site combinant la coupe mécanique d'espèces exotiques envahissantes et la plantation d'espèces indigènes.



Site forestier de Providence
Crédit photo : Parc national
de la Guadeloupe



Harry
Ozier-
Lafontaine

Directeur du Parc
national de la
Guadeloupe

« À travers ce projet de restauration écologique, nous visons la reconquête d'un milieu forestier fortement dégradé par les espèces exotiques envahissantes, au cœur du Parc national de la Guadeloupe. Par la mise en œuvre de techniques de génie écologique, co-construites avec un groupe d'experts du domaine, nous souhaitons restaurer durablement la biodiversité forestière indigène et ainsi développer des méthodes reproductibles sur d'autres sites confrontés à ces enjeux. »

-  LOCALISATION
Guadeloupe
-  MONTANT DU PROJET
650 164 €
-  SUBVENTION PRÉVISIONNELLE
359 178 €

Renforcement de la biodiversité agricole de la Pointe-à-Bacchus

PROJET PORTÉ PAR
Conservatoire du littoral

Sur la commune de Petit-Bourg, le lieu-dit de la « Pointe à Bacchus » s'étend sur 255 hectares dont 69 hectares de terres agricoles exploitées par une centaine d'usagers.

Le projet porté par le Conservatoire du littoral a pour ambition de transformer cet espace naturel péri-urbain en un lieu qui associe production alimentaire durable, préservation des écosystèmes et accueil du public.

Un diagnostic initial permettra d'identifier la diversité des pratiques culturales et les trames écologiques existantes, de rechercher la présence d'éventuels polluants et de dresser une cartographie de l'état de santé du site. Une concertation sera ensuite engagée avec les exploitants agricoles afin de co-construire de nouvelles pratiques, fondées sur l'agroécologie et sur des aménagements inspirés du fonctionnement de la nature. Le projet se traduira enfin par le déploiement d'infrastructures agroécologiques et la mise en place d'une gouvernance renouvelée.

« La Pointe-à-Bacchus associe une mosaïque de parcelles agricoles à des milieux naturels bien préservés. Le maintien des usages agricoles est essentiel pour la contribution à la souveraineté alimentaire, la valorisation des paysages originaux ou encore la préservation d'un mode de vie local. Au travers de ce projet, la trame écologique du site sera renforcée et les pratiques agricoles pourront évoluer vers une meilleure prise en compte de la biodiversité et de la santé des sols. »



Philippe Van de Maële

Directeur du Conservatoire du littoral




Jardin créole Pointe-à-Bacchus
Crédit photo : Conservatoire du littoral



Credit photo : Conservatoire du littoral



10

-  LOCALISATION
Hauts-de-France
-  MONTANT DU PROJET
200 009 €
-  SUBVENTION PRÉVISIONNELLE
153 600 €

Renaturation des dunes du Mont Saint-Frieux

PROJET PORTÉ PAR
Conservatoire du littoral



Crapaud calamite
Crédit photo : Conservatoire du littoral

En janvier 2025, le Conservatoire du littoral a acquis 17 hectares d'un ancien camping situé au nord de la commune de Camiers avec pour objectif de préserver le site. Compte tenu des effets encore visibles de l'ancienne activité, le Conservatoire du littoral souhaite engager une opération ambitieuse de renaturation afin de protéger les dunes environnantes.

Les travaux prévus comprennent la suppression des éléments d'artificialisation, la réouverture des milieux par débroussaillage et l'élagage des saules, l'éclaircissement de la pinède avec maintien du bois mort au sol, l'élimination des espèces exotiques envahissantes et la mise en place de clôtures pour canaliser la fréquentation du public.

Ces opérations contribueront également à renforcer la continuité écologique entre le massif du Mont Saint-Frieux et la Réserve naturelle nationale de la Baie de Canche, en constituant un maillon de corridor écologique entre ces deux sites emblématiques de la Côte d'Opale.



Damien Lecouffe
Chargé de mission territoriale au Conservatoire du littoral

« Ce projet de renaturation permettra de restaurer les milieux dunaires et d'accroître l'accueil d'une faune et d'une flore menacées.. »



11

- LOCALISATION
Île-de-France
- MONTANT DU PROJET
250 445 €
- SUBVENTION PRÉVISIONNELLE
160 000 €



Opère pelage
Crédit photo :
Michael Ricordel ONF

Sauvegarde des derniers milieux ouverts de la forêt de Sénart

PROJET PORTÉ PAR
Office national des forêts

Située dans l'Essonne, la forêt domaniale de Sénart couvre près de 3 200 hectares. Jusqu'au XIX^e siècle, l'élevage et l'agriculture contribuaient activement à préserver les espaces ouverts du massif, mais avec le déclin de ces usages traditionnels, la forêt s'est progressivement densifiée, ne laissant subsister que de rares vestiges de milieux ouverts. De nos jours, plus de cinq millions de personnes visitent ce site chaque année, une fréquentation intense qui menace la biodiversité et fragilise les habitats naturels qui subsistent encore.

Le projet de l'Office national des forêts vise à sauvegarder et restaurer les derniers milieux ouverts du massif forestier.

Concrètement, cette initiative prévoit la réouverture de 5 hectares de landes, accompagnée d'une réorganisation en profondeur de la circulation des visiteurs : déplacement de certains sentiers, fermeture d'un parking, désimperméabilisation de 1 000 m² de sols, retrait du mobilier d'accueil et plantation d'essences mieux adaptées aux évolutions climatiques.

« Le projet de restauration des derniers milieux ouverts de la forêt de Sénart s'intègre parfaitement dans ce territoire péri-urbain soumis à de nombreuses pressions. Les travaux menés permettront de maintenir des habitats et des espèces remarquables, mais aussi de sensibiliser les riverains à la richesse environnementale de cette forêt. »



Juliette Faivre

Directrice de l'agence Île-de-France - Est de l'Office national des forêts

Mare tourbeuse sur la plaine du Cormier - Crédit photo : ONF



12

-  LOCALISATION
La Réunion
-  MONTANT DU PROJET
1 009 327 €
-  SUBVENTION PRÉVISIONNELLE
533 538 €

Régénération agroforestière des Hauts de l'Ouest

PROJET PORTÉ PAR
Latraksion Péizane

Dans les Hauts de l'Ouest de l'île de La Réunion, de nombreuses parcelles présentent un état de dégradation avancée. Cette situation résulte de la conjonction de plusieurs phénomènes : sécheresses récurrentes, érosion des sols, incendies, ainsi que la propagation d'espèces végétales exotiques envahissantes favorisée par l'abandon des terres agricoles. Pour tenter d'inverser la situation, le projet porté par Latraksion Péizane repose sur une approche globale combinant l'élimination pérenne des espèces exotiques envahissantes, la renaturation des terrains par des plantations, le rétablissement des cycles de l'eau grâce à des dispositifs anti-érosifs ainsi que des travaux s'appuyant sur des méthodes agroécologiques. À terme, l'ambition est de recréer un corridor écologique entre le Parc national de La Réunion et les zones agricoles, tout en favorisant l'émergence d'une agriculture plus résiliente.



Wendy Fontaine
Président de
Latraksion
Péizane

« Restaurer des sols vivants, faire revenir l'eau et la biodiversité là où les milieux se sont dégradés : c'est l'ambition de ce projet. En s'appuyant sur les dynamiques naturelles, les savoirs du territoire et les Solutions fondées sur la nature, nous agissons concrètement pour renforcer la résilience écologique face au changement climatique. »



13

Habitats Sophoraies - Crédit photo : SREPEN

- LOCALISATION
La Réunion
- MONTANT DU PROJET
150 263 €
- SUBVENTION PRÉVISIONNELLE
109 721 €

Renaissance de la forêt de nuages du Nez de Bœuf

PROJET PORTÉ PAR
Société réunionnaise pour l'étude et la protection de l'environnement – Réunion nature environnement

Le Petit Tamarin des Hauts (*Sophora denudata*) est une espèce végétale endémique de La Réunion, unique en son genre. Surnommé « Arbre fontaine », il possède la particularité de capter, grâce à ses feuilles, l'eau présente dans les gouttelettes de brouillard, qu'il redistribue ensuite au sol et à la végétation environnante, donnant ainsi naissance aux Sophoraies.

Cet écosystème est aujourd'hui menacé de disparition : sa surface a diminué de plus de la moitié par rapport à son étendue d'origine, les arbres âgés disparaissent progressivement et le renouvellement par de jeunes plants devient de plus en plus rare. Cette espèce fait face à de multiples dangers : incendies, invasion d'espèces exotiques, parasites et abattages illégaux.

Le projet porté par la Société réunionnaise pour l'étude et la protection de l'environnement – Réunion nature environnement, vise à redonner vie au fonctionnement naturel et à la dynamique de cet habitat, sur le massif volcanique du Piton de La Fournaise, entre les lieux-dits « Nez de Bœuf » et « Piton Argamasse ». Pour cela, des plantations seront réalisées dans les Sophoraies dégradées, tandis que des semis seront effectués aux abords de ces zones. Des opérations de lutte contre les espèces invasives complètent ce dispositif.



Laurent Jauze

Directeur scientifique et administratif de la Société réunionnaise pour l'étude et la protection de l'environnement – Réunion nature environnement

« Le Petit Tamarin des Hauts est aujourd'hui en danger d'extinction et il est urgent d'entreprendre des actions de restauration. »



Sophoraie dégradée
Crédit photo : SREPEN



14

Parcelles du Val d'Huisne - Crédit photo : Cédric Beaudouin AFFO

-  LOCALISATION
Normandie
-  MONTANT DU PROJET
258 020 €
-  SUBVENTION PRÉVISIONNELLE
206 400 €

Reconquête des prairies humides du Perche

PROJET PORTÉ PAR
Association faune et flore de l'Orne



Courlis cendré
Crédit photo :
Jacques Rivière

Dans l'Orne, le territoire du Perche est constitué par un ensemble de prairies humides alluviales. Ces milieux présentent un fort intérêt écologique en raison de leur diversité floristique, de leur rôle dans le cycle de l'eau, mais également en tant que terre d'accueil pour la nidification du Courlis cendré, espèce menacée à l'échelle nationale.

Depuis plusieurs dizaines d'années, les habitats ont été progressivement altérés par la conversion des prairies en cultures agricoles. Ces évolutions ont entraîné une perte de diversité biologique et une fragmentation des habitats humides qui ont affecté directement les espèces dépendantes de ces milieux.

Le projet porté par l'association faune et flore de l'Orne a pour objectif de restaurer 20 hectares de ces prairies humides. Il repose sur l'acquisition foncière du site, la reconversion des cultures en prairies permanentes et la mise en place d'une gestion extensive favorable à la biodiversité. Le projet contribuera à restaurer les fonctionnalités hydrologiques de la vallée de l'Huisne, améliorer la qualité des habitats et renforcer les continuités écologiques.

« Restaurer les prairies humides du Perche, c'est préserver à la fois la biodiversité, la qualité de l'eau et un patrimoine paysager emblématique de nos vallées. À travers ce projet, nous poursuivons notre engagement historique : connaître la nature pour mieux la préserver, en conciliant restauration écologique, maintien d'une agriculture extensive et mobilisation des acteurs du territoire. »



Éric Martin
Co-président
en charge de
l'administratif
de l'association
faune et flore
de l'Orne



15

Cistude d'Europe - Crédit photo : Syndicat mixte d'aménagement du bassin versant du Ciron

LOCALISATION
Nouvelle-Aquitaine

MONTANT DU PROJET
108 067 €

SUBVENTION PRÉVISIONNELLE
74 400 €

Préservation du lit majeur du Ciron

PROJET PORTÉ PAR
Syndicat mixte d'aménagement du bassin versant du Ciron

Situé à cheval sur les départements de la Gironde, des Landes et du Lot-et-Garonne, le bassin versant du Ciron s'étend sur 1 311 km².

Le projet porté par le Syndicat mixte d'aménagement du bassin versant du Ciron vise à restaurer et préserver 12 hectares de lit majeur du Ciron abritant des milieux et des espèces emblématiques de son territoire. Une fois les opérations de restauration terminées, le Syndicat souhaite sécuriser foncièrement les zones de projet par acquisition et classement en Espaces naturels sensibles. Les milieux seront par la suite laissés en libre évolution afin d'augmenter leur résilience face au changement climatique.

L'ensemble des actions proposées sera accompagné de suivis écologiques rigoureux, incluant des inventaires naturalistes, des relevés phytosociologiques, ainsi que l'évaluation de l'état de conservation des habitats et de la capacité d'accueil de la biodiversité des peuplements forestiers.



Olivier Douence

Président du Syndicat mixte d'aménagement du bassin versant du Ciron

« Restaurer et préserver les milieux naturels, c'est réparer les équilibres du vivant et protéger les générations futures face au changement climatique. »



Crédit photo : Syndicat mixte d'aménagement du bassin versant du Ciron



Crédit photo : CPIE Médoc



16

-  LOCALISATION
Nouvelle-Aquitaine
-  MONTANT DU PROJET
308 675 €
-  SUBVENTION PRÉVISIONNELLE
246 940 €

Renaissance des marais de la Pointe de Grave

PROJET PORTÉ PAR
Association Curuma - CPIE Médoc

Situés à la Pointe de Grave, les Marais du Conseiller et Mattes de Paladon sont des zones humides littorales, à la fois naturelles et façonnées par l'Homme. Ces milieux sont essentiels pour la biodiversité ordinaire, patrimoniale ou protégée ainsi que pour l'agriculture, la chasse ou l'aquaculture. Malheureusement, ces milieux restent menacés par le confinement, l'assèchement, l'eutrophisation et la fragmentation des habitats.

Face à ces défis majeurs, le projet de l'association Curuma - CPIE Médoc a pour ambition de restaurer et remettre en eau 50 hectares, gérer l'hydraulique, créer des zones refuges pour l'avifaune et augmenter le nombre de couples d'oiseaux nicheurs de 20 %. L'objectif est d'instaurer un modèle de gestion concertée, associant préservation de la biodiversité et activités humaines.

« Les Marais de l'estuaire de la Gironde sont des zones humides d'exception où cohabitent activités socio-économiques et biodiversité ordinaire et extraordinaire. Notre projet ambitionne de rétablir des espaces favorables à l'accueil des oiseaux. Car, si le Médoc est un havre de paix, il est aussi un territoire d'action, où des partenaires se rencontrent, des projets éclosent, grandissent et prennent leur envol. »



Echasse blanche
Crédit photo :
CPIE Médoc



Bertrand lung
Président
de l'association
Curuma - CPIE
Médoc



17

Vue en aval du bâtiment vallée du Bramerit - Crédit photo : CDT7

-  LOCALISATION
Nouvelle-Aquitaine
-  MONTANT DU PROJET
686 086 €
-  SUBVENTION PRÉVISIONNELLE
524 868 €

Renaturation des zones humides du Bramerit

PROJET PORTÉ PAR
Département de la Charente-Maritime

La Vallée du Bramerit est un vallon boisé inondable, aujourd’hui à l’abandon depuis l’arrêt des activités de pisciculture qui s’y déroulaient. Le projet du Conseil départemental de la Charente-Maritime vise à retirer les aménagements artificiels du site et à lui redonner son caractère naturel. Des terrains seront également acquis pour élargir le périmètre d’intervention et assurer la pérennité des démarches de préservation déjà en cours. L’objectif global est de consolider la cohérence écologique de la vallée en bâtissant un ensemble de parcelles dédiées à la conservation. En remettant en état des milieux naturels remarquables comme la frênaie alluviale, le projet contribuera au maintien, voire au retour, d’espèces rares et particulièrement vulnérables, dont le Vison d’Europe. Cette initiative repose sur une dynamique partenariale réunissant un large éventail d’acteurs : collectivités territoriales, organismes experts en biodiversité et en gestion hydraulique, ainsi que structures foncières et techniques ancrées localement.



Crédit photo : Romain Beaubert



Stéphane Chedouteaud
 Vice-Président en charge des Espaces naturels sensibles et des Echappées Nature du Département de la Charente-Maritime

« Dans le cadre de sa politique de protection et de valorisation des Espaces naturels sensibles, le Département de la Charente-Maritime mène depuis 2019 un projet de restauration des zones humides alluviales de la vallée du Bramerit, un affluent de la Charente, sur la commune de Saint-Savinien. L’ambition du projet est de renforcer l’intégrité écologique de la vallée et la reconquête d’espèces prioritaires et fortement menacées, notamment le Vison d’Europe. »



18

-  LOCALISATION
Nouvelle-Aquitaine
-  MONTANT DU PROJET
377 820 €
-  SUBVENTION PRÉVISIONNELLE
208 560 €

Sauvegarde des dunes grises atlantiques

PROJET PORTÉ PAR
Office national des forêts



Pipit rousseline
Crédit photo : ONF

Les dunes grises atlantiques se situent en arrière des dunes côtières, protégées du vent et de l'ensablement. Historiquement préservées grâce à la fixation des dunes par les gestionnaires, ces espaces ont cependant vu leur équilibre perturbé par la colonisation progressive des ligneux, favorisée par l'abri des cordons sableux littoraux. Aujourd'hui, ces espaces se réduisent, entre recul du trait de côte et avancée de la forêt.

Face à ce constat, le projet de l'Office national des forêts a pour ambition de mettre en œuvre un plan d'action régional ambitieux pour restaurer les dunes grises domaniales les plus exposées.

Les actions prévues s'articulent autour de trois axes majeurs : réduction de l'emprise des ligneux par des coupes manuelles et des campagnes d'arrachage des semis, installation d'enclos de protection contre le piétinement et suivis biologiques de la végétation et de la faune.

« Les dunes grises Atlantiques sont un habitat naturel emblématique de nos côtes sableuses. Aujourd'hui, face au changement climatique et à l'évolution des dynamiques naturelles, elles deviennent vulnérables et un nouveau défi s'ouvre pour leur conservation. L'Office national des forêts a démarré une réflexion sur cette problématique depuis une dizaine d'années et ce projet concrétise une première phase de restauration ciblée des secteurs les plus vulnérables à une échelle régionale intégrée. »



Nicolas Jannault
Directeur de l'agence Landes Nord Aquitaine de l'Office national des forêts



19

LOCALISATION
Nouvelle-Calédonie

MONTANT DU PROJET
617 607 €

SUBVENTION PRÉVISIONNELLE
392 856 €

Renaturation de l'ancienne carrière de Lucila

PROJET PORTÉ PAR
Province des Îles Loyauté

Lifou est un atoll soulevé, formé de roches calcaires, dont la principale richesse en eau repose sur une nappe d'eau douce souterraine appelée « lentille d'eau douce ». Cette ressource constitue un enjeu stratégique majeur pour l'île.

Sur cet atoll se trouve l'ancienne carrière de Lucila, exploitée autrefois puis délaissée depuis de nombreuses années. Aujourd'hui, le site présente un sol tassé et dégradé, en partie envahi par des plantes exotiques envahissantes et reste vulnérable aux dépôts illégaux de déchets.

Pour répondre à cette situation, la Province des Îles Loyauté souhaite lancer, avec l'appui scientifique du Conservatoire botanique, la restauration de deux hectares de cette carrière. Il s'agit à la fois de sécuriser les lieux et d'y encourager la repousse d'une forêt native typique de la région, capable de remplir à nouveau ses fonctions essentielles : faciliter l'infiltration des eaux de pluie, stabiliser les sols et enrichir la terre en matière organique. À terme, ces interventions contribueront à mieux protéger la lentille d'eau douce, ressource vitale pour l'île.



Mathias Waneux
Président
de la Province
des Îles Loyauté

« À Lucila, nous voulons transformer un passif environnemental en forêt native sur calcaire. Ce projet protège la lentille d'eau douce, restaure la biodiversité de Lifou et renforce les savoir-faire locaux. Il illustre notre responsabilité : réparer les sites dégradés tout en transmettant aux générations futures un territoire vivant et résilient. »



20

Forêt sèche et littorale de Pinéai - Crédit photo : Julien Barraud

LOCALISATION
Nouvelle-Calédonie

MONTANT DU PROJET
1 248 402€

SUBVENTION PRÉVISIONNELLE
906 955 €

Restauration des forêts littorales et terrestres néo-calédoniennes

PROJET PORTÉ PAR
Agence néo-calédonienne de la biodiversité

En Nouvelle-Calédonie, la forêt sèche est l'écosystème le plus menacé du territoire. Il ne couvre plus que 4 % de sa surface d'origine, ainsi que les milieux littoraux et îlots côtiers. En cause, l'érosion, la fréquentation humaine et le développement d'espèces exotiques envahissantes.

Le projet porté par l'Agence néo-calédonienne de la biodiversité vise à restaurer durablement huit sites emblématiques des provinces Nord et Sud, en combinant lutte contre les espèces exotiques envahissantes, restauration écologique active et régénération naturelle assistée. Il s'appuie sur une large mobilisation partenariale (collectivités, associations, autorités coutumières et usagers) à travers la mise en place de chantiers participatifs et d'actions de sensibilisation pour préserver la biodiversité et améliorer durablement le cadre de vie des habitants.



Anne-Sophie Carnuccini

Directrice de l'Agence néo-calédonienne de la biodiversité

« Réparer les écosystèmes, c'est retisser des liens entre les terres, les espèces et les Hommes, pour que le vivant reprenne sa place durablement. »



Pétrel de Tahiti en vol
Crédit photo :
Paul Walbridge



21

-  LOCALISATION
Occitanie
-  MONTANT DU PROJET
83 718 €
-  SUBVENTION PRÉVISIONNELLE
54 019 €



Credit photo :
CPIE Pays Gersois.

Préservation de la biodiversité du Gers par la mise en place d'obligations réelles environnementales

PROJET PORTÉ PAR
CPIE Pays Gersois

Le Gers est un territoire rural marqué depuis plusieurs décennies par la disparition des pratiques agricoles traditionnelles, entraînant un net déclin de la biodiversité.

Le projet du CPIE Pays Gersois cible des milieux ouverts agropastoraux, des mares, des haies et des boisements détenus par des propriétaires privés, menacés par la pollution, l'érosion des sols, le comblement des points d'eau et les espèces exotiques envahissantes. Il s'appuie sur le déploiement d'obligations réelles environnementales (ORE) sur trois sites pilotes du Gers. Il combine inventaires naturalistes, gestion individualisée, travaux de restauration (curage et reprofilage de mares, plantation de haies, réensemencement de prairies) et accompagnement technique des propriétaires sur le long terme. L'objectif est de démontrer la pertinence de cet outil juridique auprès des particuliers pour préserver durablement la biodiversité gersoise.

« Les transformations paysagères qui s'opèrent dans notre département entraînent un déclin de la biodiversité face auquel il est nécessaire de réagir. Au CPIE, après de nombreuses sollicitations, nous avons décidé de nous emparer de l'outil ORE pour concrétiser les envies de propriétaires privés et soutenir des démarches citoyennes. À travers le déploiement de ces contrats, nous œuvrons au côté de ces propriétaires pour préserver rapidement et efficacement la biodiversité. »



Agnès Lescombe
Directrice du
CPIE Pays Gersois



22

- LOCALISATION
Pays de la Loire
- MONTANT DU PROJET
1 184 257 €
- SUBVENTION PRÉVISIONNELLE
905 484 €

Renaissance des marais de l'Erdre

PROJET PORTÉ PAR
WWF France

Les marais de l'Erdre, l'une des plus grandes zones humides de France, forment un complexe de tourbières et de milieux marécageux essentiel pour la biodiversité, l'eau et le piégeage de carbone. Ces milieux à forte valeur écologique sont aujourd'hui menacés par plusieurs facteurs, et notamment le développement des espèces exotiques envahissantes, le drainage et la fermeture des milieux.

Pour répondre à ces enjeux, le projet piloté par le Fonds mondial pour la nature France (WWF France) a pour objectif de restaurer plusieurs écosystèmes humides : roselières, prairies humides, tourbières. Les actions prévues incluent la lutte contre les espèces exotiques envahissantes végétales, la restauration des habitats naturels, l'acquisition foncière de 20 hectares ainsi que la mise en place de suivis écologiques.

« Les zones humides sont parmi les écosystèmes les plus menacés de la planète. Les marais de l'Erdre, et en particulier les marais de Mazerolles, en sont un exemple remarquable et il est urgent de les restaurer. C'est tout le sens de l'engagement du WWF France, aux côtés du Conservatoire d'espaces naturels des Pays de la Loire, de la Fondation Espaces Naturels de France et du Département de Loire-Atlantique, pour préserver la biodiversité et le rôle vital de ces marais tourbeux. »



Véronique Andrieux

Directrice Générale du WWF France



Busard des roseaux
Crédit photo :
Fabrice Cahez



23

Vue aérienne avant travaux - Crédit photo : Syndicat Layon Aubance Louets

-  LOCALISATION
Pays de la Loire
-  MONTANT DU PROJET
185 712 €
-  SUBVENTION PRÉVISIONNELLE
106 627 €

Renaturation des affluents de l’Hyrôme

PROJET PORTÉ PAR
Syndicat Layon Aubance Louets



Crédit photo : V. Chalumeau

Sur le bassin versant de l’Hyrôme, le cours d’eau des anciennes lagunes de Saint-Georges-des-Gardes est fortement artificialisé. Son tracé est rectiligne, son lit est surdimensionné et déconnecté du lit majeur et plusieurs plans d’eau bloquent la continuité écologique, ce qui appauvrit les habitats et dégrade la qualité de l’eau.

Le projet du Syndicat Layon Aubance Louets a pour objectif de supprimer 4 plans d’eau, reméandrer 680 mètres de cours d’eau et restaurer 3 hectares de zones humides, en remettant le ruisseau dans son fond de vallée. Il prévoit également la création de mares et de fossés pour favoriser l’infiltration des eaux pluviales urbaines, ainsi que des plantations d’essences locales. Ce projet, conçu avec les propriétaires et de nombreux partenaires techniques, contribuera à restaurer la biodiversité et améliorer la qualité de l’eau. À terme, le site devrait être ouvert à la promenade ce qui permettra de mieux sensibiliser le public à sa protection.



Dominique Perdrieu
Président du Syndicat Layon Aubance Louets

« Le projet de restauration des affluents de l’Hyrôme au sein du site des anciennes lagunes de Saint-Georges est un projet majeur de notre programme d’action puisque la concertation a permis de valider un niveau d’ambition maximal en termes de restauration écologique. Ce projet est un exemple de la transversalité des compétences du Syndicat Layon Aubance Louets et au-delà (cours d’eau, biodiversité, ruissellement, pluvial...). Enfin, le site peut devenir une véritable vitrine grâce à son ouverture au public. »



24

Syterne Hansel - Crédit photo : LPO

- LOCALISATION
Provence-Alpes-Côte d'Azur
- MONTANT DU PROJET
1 408 348 €
- SUBVENTION PRÉVISIONNELLE
981 170 €

Adaptation au changement climatique des marais de Camargue orientale

PROJET PORTÉ PAR
Ligue pour la protection des oiseaux

Situés sur le plan du Bourg en Camargue orientale, les Marais du Vigueirat et de Meyranne sont des sites en pleine mutation, fragilisés par les effets du changement climatique, les espèces exotiques envahissantes et la vétusté des ouvrages hydrauliques.

Le projet de la Ligue pour la protection des oiseaux vise à accompagner ces mutations pour préserver une biodiversité rare et menacée. Les actions prévues agissent sur plusieurs leviers : renforcer la fonctionnalité écologique des sites, lutter contre les espèces exotiques envahissantes, limiter la fermeture des milieux grâce au pastoralisme, restaurer les ouvrages hydrauliques, sécuriser l'accueil du public, détruire les infrastructures obsolètes pour favoriser le retour à un état naturel et restaurer les roselières du marais de Meyranne.

« Notre métier originel était de conserver mais le changement climatique nous impose d'adapter la gestion des espaces protégés et de restaurer la nature. Notre projet doit permettre de restaurer des écosystèmes rares et menacés des Marais du Vigueirat et de Meyranne, en Camargue orientale. Ces sites portent une responsabilité pour la conservation de nombreuses espèces dont le Butor étoilé, où un tiers des effectifs français s'y reproduisent. »



Cédric Marteau

Directeur du Pôle de la protection de la nature à la Ligue pour la protection des oiseaux



Roselière
Crédit photo : LPO



25

LOCALISATION
Provence-Alpes-Côte d'Azur

MONTANT DU PROJET
327 274,63 €

SUBVENTION PRÉVISIONNELLE
223 420€

Restauration des herbiers de Posidonie à Porquerolles

PROJET PORTÉ PAR
Parc national de Port-Cros

Les petits fonds marins de l'île de Porquerolles abritent une biodiversité exceptionnelle mais prise chaque année par des milliers de pratiquants d'activités nautiques. Dans le cœur marin de l'île, une centaine de macrodéchets gisent au fond de l'eau et menacent la vie marine en particulier les herbiers de Posidonie : plante marine essentielle pour la captation de CO₂, la reproduction des poissons (habitat de nurserie) et la protection du trait de côte vis-à-vis de l'érosion.

Le projet du Parc national de Port-Cros entend agir sur ces pressions avec la mise en place d'actions de restauration active et passive : retrait de macrodéchets, remplacement du balisage sur corps morts par du balisage écologique et mise en place d'une interdiction totale de mouillage dans la Posidonie.

« Les petits fonds marins de l'île de Porquerolles sont des milieux d'une richesse extraordinaire, vitaux pour l'équilibre des écosystèmes. De nombreuses pressions anthropiques sont à l'origine de leur dégradation. En combinant actions de restauration, réduction des pressions et accompagnement des usagers, le projet permettra de protéger durablement ces habitats, notamment les herbiers de Posidonie, qui sont des alliés essentiels dans l'adaptation au changement global. »



Mérout dans la Posidonie
Crédit photo : Parc national de Port-Cros



Sophie-Dorothee Duron

Directrice du Parc national de Port-Cros

 LOCALISATION
Provence-Alpes-Côte d'Azur

 MONTANT DU PROJET
487 119 €

 SUBVENTION PRÉVISIONNELLE
389 695 €

Sauvegarde de la propriété de Jansiac

PROJET PORTÉ PAR
Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur

Située au cœur de la Vallée du Jabron, la propriété de Jansiac s'étend sur 306 hectares et forme un vallon de moyenne altitude (1 000 m) d'une grande richesse écologique.

Dans le cadre de son projet, le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur souhaite se porter acquéreur afin d'en préserver et restaurer la biodiversité. Au-delà de cette acquisition, l'objectif est de restaurer les différents écosystèmes présents sur le site (forêt, pelouses, zones humides) par des mesures adaptées : libre évolution des boisements, restauration de mares, gestion pastorale adaptée.

Le projet compte également associer habitants, élus et chercheurs pour sensibiliser la population locale, renforcer l'attractivité du territoire face au changement climatique et approfondir les connaissances sur les écosystèmes locaux.

« Vivre en harmonie avec le territoire et avec les habitants autres qu'humains. C'était déjà la philosophie des habitants de Jansiac quand ils se sont installés sur cette magnifique propriété de 306 ha dans les années 1970. Avec le départ des derniers habitants historiques, le projet d'acquisition par le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur permettra de préserver et restaurer durablement ce lieu en associant de nouveaux habitants dans un projet renouvelé de respect de toutes les formes de vie. »



Henri Spini

Président du
Conservatoire
d'espaces
naturels de
Provence-Alpes-
Côte d'Azur



Crédit photo :
CEN Provence-Alpes-
Côte d'Azur



27



- LOCALISATION
Provence-Alpes-Côte d'Azur
- MONTANT DU PROJET
289 225 €
- SUBVENTION PRÉVISIONNELLE
202 458 €

Protection des gîtes à chauves-souris des Calanques

PROJET PORTÉ PAR
Parc national des Calanques

Le Parc national des Calanques abrite 16 espèces de chauves-souris, dont plusieurs à fort enjeu de conservation comme le Minioptère de Schreibers ou la Barbastelle d'Europe. Ces populations déclinent sous l'effet conjugué de la disparition des gîtes naturels et du dérangement humain, particulièrement marqué dans les grottes de Saint-Michel d'Eau Douce et du 14 juillet, soumises à une fréquentation intense.

Le projet du Parc national des Calanques vise à restaurer la quiétude de ces deux gîtes sur trois ans, à travers, des actions de sensibilisation auprès des usagers de pleine nature et l'installation de dispositifs de fermeture compatibles avec les chiroptères. Un suivi scientifique renforcé en partenariat avec le Groupe Chiroptères de Provence sera également mis en place. Ce projet pilote permettra de mieux concilier activités de loisirs et préservation de la biodiversité, avec des résultats transposables à d'autres espaces naturels protégés.

« Protéger les chauves-souris des Calanques c'est aussi agir pour la qualité de vie des habitants et des visiteurs. En préservant ces espèces essentielles à l'équilibre des écosystèmes, ce projet concilie biodiversité, santé des milieux naturels et sensibilisation du public. Il montre qu'un territoire très fréquenté peut rester un espace vivant, préservé et partagé durablement. »



Petit rhinolophe
Crédit photo :
J.-M. Bompar



Gaëlle Berthaud
Directrice
du Parc national
des Calanques



28

-  LOCALISATION
Saint-Martin
-  MONTANT DU PROJET
231 599 €
-  SUBVENTION PRÉVISIONNELLE
166 000 €

Renaissance de la zone humide de Round de Pond

PROJET PORTÉ PAR
Association de Gestion de la Réserve Naturelle de Saint-Martin (AGNSM)

Une vaste partie de la zone humide de la Réserve naturelle nationale de Saint-Martin est dans un état dégradé. Le passage du cyclone Irma en 2017 couplé à un manque d'infrastructures sur le territoire et des usages ancrés de longue date ont entraîné l'introduction sur le site d'espèces végétales exotiques et de nombreux déchets. Pourtant, la zone de Round de Pond constitue un espace tampon et remplit de nombreuses fonctions écologiques. Elle constitue l'habitat d'une grande diversité d'espèces végétales et animales et joue un rôle important pour l'avifaune. En outre, les poissons et crustacés de l'étang qu'elle borde ont constitué pendant des générations une ressource alimentaire et permis de développer des savoirs environnementaux.

Le projet de l'Association de gestion de la Réserve naturelle nationale de Saint-Martin porte sur une restauration complète du site. Les opérations comprennent notamment l'éradication d'espèces exotiques envahissantes végétales, la collecte des déchets, la revégétalisation du site, la création d'un parcours pédestre et des actions d'éducation à l'environnement en faveur de la mangrove.

« La Réserve naturelle nationale de Saint-Martin porte encore les stigmates de l'ouragan Irma. Le projet de restauration de Round de Pond est une opération de reconquête de la biodiversité dans un des écosystèmes les plus emblématiques de l'île. En effet, les zones humides sont des milieux tampon entre mer et terre qui ont de nombreuses fonctions écologiques et protectrices des zones riveraines, en particulier dans les îles des Petites Antilles, exposées aux risques climatiques. »



Anne-Karine Fleming

Présidente de l'Association de gestion de la Réserve naturelle de Saint-Martin



Crédit photo : Réserve naturelle nationale de Saint-Martin

Crédit photo : Réserve Naturelle - Saint-Martin



Grues cendrées - Crédit photo : Ligue pour la protection des oiseaux

À propos de l'Office français de la biodiversité

Face à l'urgence environnementale
et au déclin des écosystèmes, la protection
de la nature est devenue un enjeu majeur !

L'Office français de la biodiversité (OFB) est un établissement public dédié à la sauvegarde de la biodiversité, créé le 1^{er} janvier 2020 et placé sous la tutelle des ministres chargés de l'Environnement et de l'Agriculture.

L'OFB est au cœur de l'action pour la préservation du vivant dans les milieux aquatiques, terrestres et marins.

À travers ses trois grandes missions complémentaires « Connaître », « Accompagner » et « Protéger », l'établissement contribue ainsi à la surveillance, la préservation, la gestion et la restauration de la biodiversité ainsi qu'à la gestion équilibrée et durable de l'eau.

Afin de remplir ses missions, l'OFB compte plus de 3 000 agents dont plus de deux tiers agissent sur le terrain. Ces équipes sont pluridisciplinaires : inspecteurs de l'environnement, ingénieurs, experts, spécialistes, vétérinaires, techniciens, personnels scientifiques, techniques ou encore administratifs. Elles sont réparties sur l'ensemble du territoire national, dans l'Hexagone et dans les Outre-mer.

Pour « préserver le vivant et protéger notre avenir », l'OFB agit aux côtés et en appui de l'État, mais aussi auprès des collectivités territoriales, des usagers de la nature, des gestionnaires d'aires protégées, des associations, des acteurs économiques et financiers, et des citoyens afin de promouvoir des solutions concrètes et de fédérer l'ensemble des parties prenantes autour des enjeux de préservation du vivant.

L'OFB en chiffres

- Plus de **3 000** agents au total, dont :
Plus de **2 000** agents de terrain
Près de **1 700** inspecteurs de l'environnement
- **11** directions régionales et une direction interrégionale
- **96** services départementaux et **2** services interdépartementaux
- **1** direction des Outre-mer composée de **5** délégations territoriales
- **8** parcs naturels marins et le sanctuaire Agoa
- **27** réserves gérées ou co-gérées
- **18** laboratoires d'hydrobiologie
- **5** territoires de formation et d'expérimentation

protéger
le vivant
préserver
notre avenir

À propos de FDJ UNITED



FDJ UNITED est un champion des jeux d'argent et de hasard en Europe, avec un large portefeuille de marques iconiques. Présent dans près d'une quinzaine de marchés régulés, le Groupe propose une offre de jeux diversifiée et responsable : jeux de loterie en France et en Irlande, dans un large réseau de points de vente et en ligne ; paris sportifs en point de vente en France ; et jeux en ligne en concurrence (paris sportifs et hippiques, poker et casino en ligne). Face aux défis environnementaux, FDJ UNITED a mis en place une stratégie de réduction de son empreinte carbone et de préservation de la biodiversité.

Le Groupe imprime ses tickets de grattage avec des encres végétales et sur du papier certifié FSC. Ce papier contient jusqu'à 20 % de fibres recyclées, issues des chutes de papier provenant de l'activité du papetier lui-même et réintroduites dans les processus de production. FDJ UNITED finance, par ailleurs, des projets de préservation de la biodiversité forestière développés avec FSC France et Sylvamo Forêts Services depuis 2019.

Dans la continuité des actions de conservation et de restauration des forêts qu'il mène en France, FDJ UNITED s'est engagé, depuis 2023, auprès de l'Office français de la biodiversité en tant que « Grand mécène », soutenant plusieurs projets de préservation de la biodiversité. En juillet 2024, le Groupe a renouvelé cet engagement grâce à la signature d'une nouvelle convention de mécénat prévoyant un soutien de 700 000 euros.

www.ofb.gouv.fr

